



N ° 36 - Juin 2024

# Gazette Oratorienne

## À VOS AGENDAS



ouzouersurloire.fr

Samedi 29 juin 2024  
L'Étang du Pré aux Boeufs  
Ouzouer-sur-Loire

### MARCHÉ DES SAVEURS ET DE L'ARTISANAT

Dans votre assiette un mélange  
d'arômes et de saveurs  
Afrique, Amilles, Espagne, Italie.  
Et  
d'Artisans  
Bijoux, Crochet, Tourneur sur bois,  
Couture, Jeux de société, Déco...

Animations avec  
nos associations

10H-17H  
Entrée gratuite

En collaboration avec  
la commission Animation

FÊTE NATIONALE  
OUZOUER SUR LOIRE

13 ET 14  
JUILLET  
2024

13/07 : Étang du Pré aux Boeufs, Restauration à partir de 19h  
Retraite aux flambeaux, départ 22h avec le Réveil

FEU D'ARTIFICE 23H  
Suivi du Bal des Pompiers

14/07 : Défilé départ du gymnase 10h45 avec le Ruquet Memory Club  
et le Réveil, Cérémonie Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur

### Nos horaires D'OUVERTURE

<b>Du lundi au vendredi</b>	8h45 à 12h00 14h00 à 17h30
<b>Samedi</b>	10h00 à 12h00 Hors vacances scolaires

**Contact :**  
**02 38 27 05 05**

Démarches administratives  
mairie@mairieouzouersurloire.fr

**Mercredi 3 Juillet**  
Réunion de quartier Secteur Nord  
18h30 sous barnum au gymnase

**Mercredi 14 août**  
Commémoration du Maquis de Lorris  
19h00 au Monument aux morts

**Samedi 7 septembre** Forum des Associations,  
à partir de 17h00 à Dampierre

**Samedis 28 sept. et 5 oct.**  
**Dimanches 29 sept. et 6 oct.**  
12<sup>ème</sup> Salon d'Automne « Arts et Créations »,  
à la Salle Ballot. Le Vernissage aura lieu le  
**Vendredi 27 sept. à 19h00**

**Dimanche 13 octobre** Octobre Rose  
**Samedi 26 octobre** Citrouillade



Mairie  
Ouzouer sur  
Loire

Direction de publication :  
Marie-Madeleine HAMARD  
Mise en page :  
Aurélie COPPÉE www.acwi.fr

**ALLO  
MADAME  
LE MAIRE**



Le 1er Samedi  
de chaque mois  
De **9h00 à 12h00**  
Au **02.38.27.05.00**

# VIE MUNICIPALE

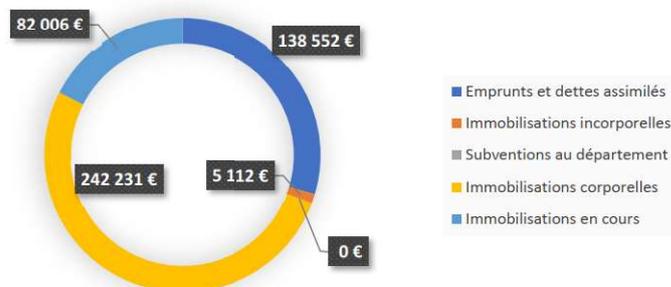
## LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES



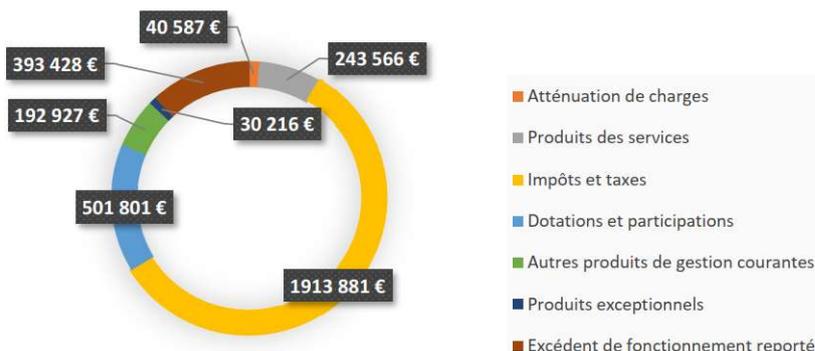
### Dépenses Fonctionnement 2023



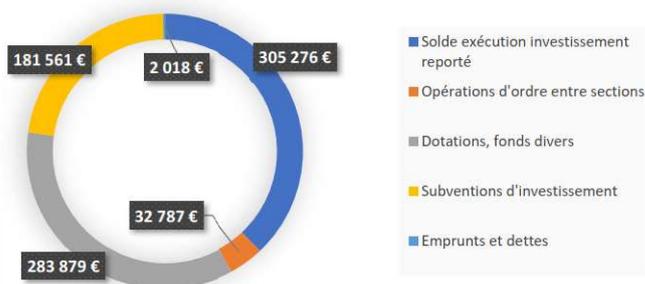
### Dépenses Investissement 2023



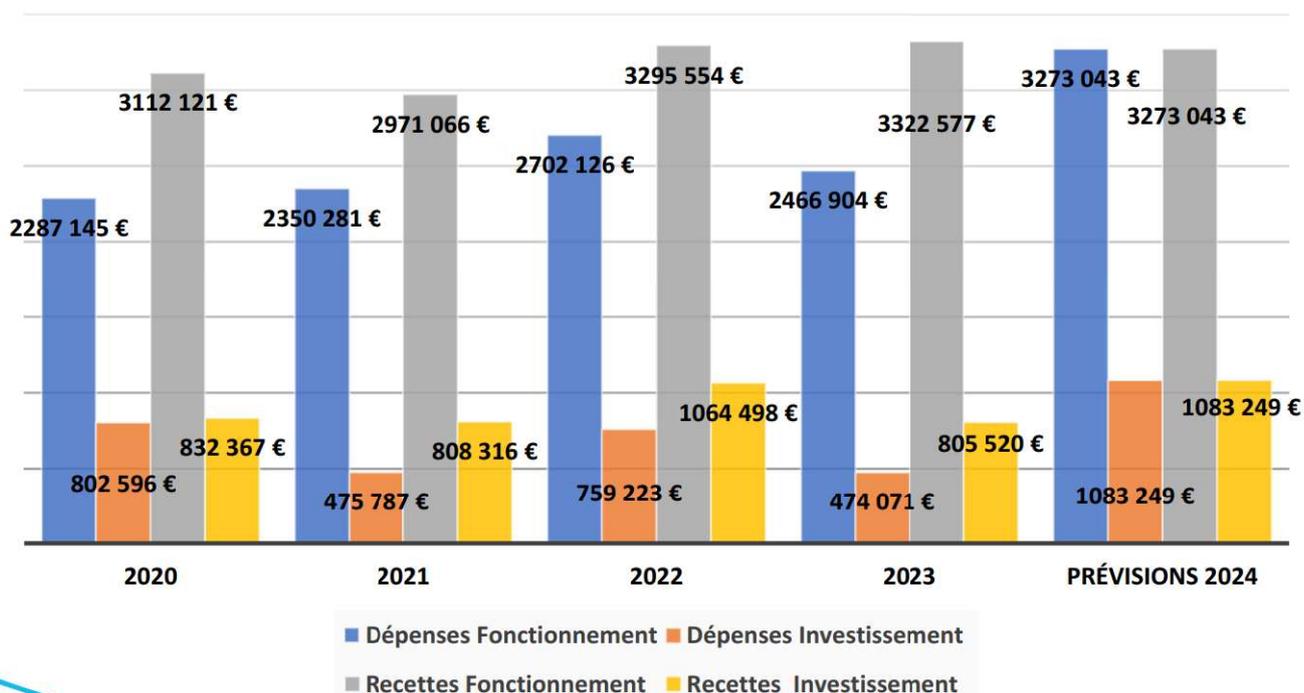
### Recettes Fonctionnement 2023



### Recettes investissement 2023



## Évolutions des dépenses recettes



# COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## Conseil municipal du 20/12/2023

- Définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (EnR) sur le territoire de la commune.

L'une des politiques prioritaires du gouvernement pour faire face à l'urgence écologique et climatique est de développer les EnR. Pour ce faire, la loi prévoit que l'identification de ces zones soit à l'initiative des communes.

*La loi n° 2023-175 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de production d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.*

*Il s'agit de mettre en place les conditions permettant de répondre aux objectifs nationaux de porter la part des énergies renouvelables à 33 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030 au niveau national. A cette date, les énergies renouvelables devront représenter au moins 40 % de la production d'électricité, 38 % de la consommation finale de chaleur, 15 % de la consommation finale de carburant et 10 % de la consommation de gaz.*

Sur la base des informations à sa disposition et des échanges internes à la collectivité, la commune n'identifie pas de zones.

## Conseil municipal du 31/01/2024

- Intervention de Mr MERCIER directeur adjoint du CNPE : retour sur l'enquête publique.

La commission d'enquête émet un AVIS FAVORABLE sur les dispositions proposées par EDF lors du 4<sup>ème</sup> réexamen périodique, au-delà de la 35<sup>ème</sup> année de fonctionnement des réacteurs électronucléaires N°1 et N°2 du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Dampierre.

Demandes de subventions :

- Sécurisation du groupe scolaire
- Construction d'un préau pour le boulodrome

## Conseil municipal du 25/05/2024

- Décision modificative n°1 budget commune
- Signature d'une convention de partenariat avec le Département
- Attribution de marché « parking végétalisé centre bourg »
- Demande de fonds de concours à la CC du Val de Sully
- Signature contrat de vente d'un bien immobilier
- Subventions aux associations
- Signature avenant contrat SAUR
- Rapport d'activités de la CC du Val de Sully

*Tous les comptes rendus sont consultables en mairie et sur notre site internet*



Après 10 ans d'efforts, de volonté et de persévérance, la résidence senior « Les Coquelicots » sera dans quelques semaines, prête à accueillir ses premiers locataires.

Grâce à une collaboration étroite et constructive entre la commune, le bailleur France Loire et le constructeur P2i, nous avons pu atteindre cet objectif.



C'est avec joie que nous constatons l'enthousiasme et l'intérêt que cela a pu susciter chez les personnes âgées, ainsi que leur envie d'y résider dès que possible.

Pour notre commune, le « bien vieillir » est un véritable enjeu de société.

La commission d'attribution des logements avec France Loire et la mairie s'est réunie début juin. Une visite sera organisée avec les futurs locataires début juillet. L'emménagement des premiers locataires est prévu en août.

**À LOUER**

Appartement T2 au 2<sup>e</sup> étage

Situé en centre-ville avec parking public  
Libre de suite  
Renseignements à la mairie  
au 02 38 27 05 05

# PRÉSENTATION DE LA BIODIVERSITÉ



## Biodiversité et sécurité

Les dépendances vertes sur les routes communales sont autant de milieux naturels refuges pour la faune et la flore. C'est en décalant les périodes d'entretien et les fréquences de passage que l'on préserve les habitats naturels. Ce procédé permet ainsi de favoriser la reproduction des espèces animales et végétales.

La **sécurité** des usagers, qui reste la priorité de la municipalité est maintenue dans le cadre du fauchage raisonné.

## Le fauchage raisonné, c'est quoi ?

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des espaces verts qui vise à préserver la biodiversité et à favoriser un écosystème sain et équilibré. Contrairement au fauchage traditionnel qui consiste à couper toute la végétation à une hauteur régulière, le fauchage raisonné adopte une approche plus respectueuse de l'environnement.

## Les grands principes sont :

- Limiter la hauteur de coupe à 12 cm du sol
- Limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers.
- Repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Pour notre commune au mois de mai, le fauchage des accotements est réalisé pour assurer la visibilité. Au mois d'octobre, un fauchage tardif sera réalisé pour les fossés et les talus.

Pour les fossés, l'entretien consiste à éviter l'accumulation des feuilles, branches ou déchets susceptibles d'empêcher le **bon écoulement de l'eau**. La présence d'herbe dans le fossé n'a pas d'action négative sur le passage de l'eau, au contraire. L'herbe favorise l'infiltration de l'eau dans le sol. Ses racines jouent également un rôle positif dans la filtration des eaux de ruissellement. **Une seule intervention dans l'année** est suffisante.

Nous pouvons donc être surpris par la hauteur de la végétation et croire en un manque d'entretien. L'impératif de sécurité est bien respecté et l'image d'une « route propre » ne doit pas être synonyme de végétation rasée.



# STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES



OUZOUER SUR LOIRE

**DÉPÔT D'ORDURES MÉNAGÈRES STRICTEMENT INTERDIT**

**TOUT CONTREVENANT SERA SOUMIS A UNE AMENDE DE 75€ PAR SACS DÉPOSÉS**

Délibération du conseil Municipal n°542023 du 22 novembre 2023

Chaque foyer et gîte doit disposer d'un bac de collecte en porte-à-porte ou d'un badge d'accès aux colonnes d'apport volontaire

# BRUITS DE VOISINAGE



**Définition :**  
**Bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité.**

*Extrait l'arrêté municipal (N°101/2021)*

Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation, doivent prendre, toutes dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les appareils ou machines qu'ils utilisent, les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, autres instruments ou outils servant au travail du sol particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de :  
**8h 30 à 12h 00 et de 14h 30 à 19h 30**

Les samedis de :  
**9h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 19h 00**

Dimanches et jours fériés de :  
**10h 00 à 12h 00**

# ENTRETIEN DES VOIES PUBLIQUES

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

Les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous.

*Extrait l'arrêté municipal (n°25/2022)*

## Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux

L'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique de telle façon que la circulation normale des usagers y soit assurée dans des conditions normales de sécurité.

Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant des immeubles bâtis.

S'il n'existe pas de trottoirs, un espace de largeur suffisante devra être entretenu au droit de la façade ou de la clôture des riverains.

## L'entretien des végétaux

Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public. Le dégagement de la visibilité est indispensable. Les branches et racines s'avancent sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de la limite de propriété.

À défaut ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

## Animaux

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques, dans les rues, les places et autres points de la voie publique.

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique (y compris l'étang communal) que s'ils sont tenus en laisse.

## Les déjections canines

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines doivent être ramassées sur l'ensemble du domaine public : trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants, voies publiques...



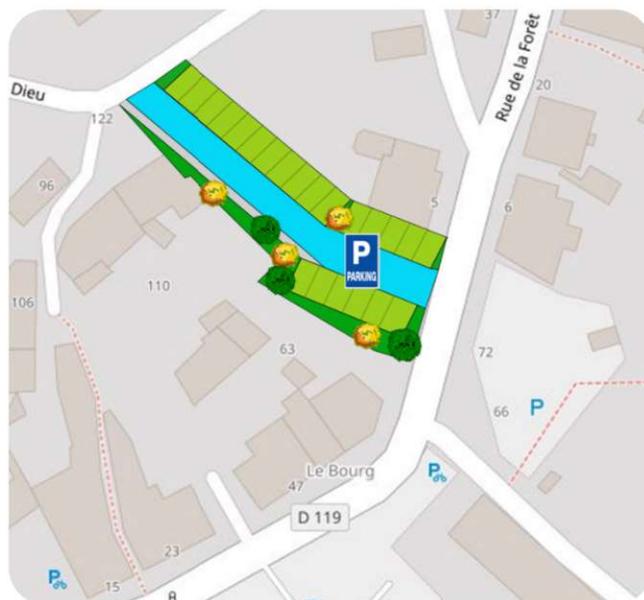
Le mois de juillet verra la construction du nouveau parking végétalisé entre la rue de la Forêt et la rue à Dieu pour être opérationnel à la rentrée scolaire.

Le parking s'inscrit dans le projet global de réaménagement du centre-ville des prochaines années qui aura, comme principal objectif :

- Rendre plus fonctionnel notre centre-ville.
- Améliorer la circulation des piétons et des voitures.
- Embellir et végétaliser le centre-ville, en particulier la place Great-Ayton avec l'accès à l'école maternelle par l'aménagement d'espaces de détente pour les familles et les enfants, cela permettra d'améliorer la qualité environnementale du secteur et de favoriser la qualité de vie des Oratoriens.

- Créer une nouvelle place de centre-ville par la construction d'une halle pour accueillir le marché du dimanche et les différentes manifestations que nous organisons, tel que la fête de la citrouille, la fête de la musique, le marché de Noël, ...

Le centre-ville valorisera tous ces équipements.



C'est aussi toute la vie du centre-ville qui se recentre et l'espace public qui s'anime.

## POINT TRAVAUX

### Travaux Réalisés ou en cours :

#### Aménagement et entretien des espaces verts :

- Travaux d'élagage et abattage d'arbres (Villaine, Reposée Chevreuil, Étang, Place Great-Ayton)
- Création de nouveaux massifs fleuris en vivaces (route d'Orléans, rue de Gien, Rond-Point rue de la Forêt.)
- Pose de tables de pique-nique et d'un portique à l'étang

#### Sécurité :

- Pose de barrières de rue en centre-ville



- Extension de la vidéo protection en partenariat avec la com-com par la pose de nouvelles caméras (Gymnase, Rond-point, Comice, City Stade, rue de l'Écu)

- Pose de panneaux lumineux sur les passages protégés en centre-ville et route d'Orléans

### Travaux programmés pendant la période estivale :

- Création et aménagement d'un parking végétalisé en centre-ville (voir article).
- Remplacement d'un tronçon d'assainissement route Orléans.
- Programme de rénovation de l'éclairage public (Lotissement de la Pommeraie, rues de l'Étang, Parc Cosson, Roses, Iris, Lilas, Place du Comice.)
- Éclairage solaire de l'abri bus du Marchais-mignon



### Travaux 2<sup>ème</sup> semestre :

- Renouvellement des canalisations et extension de la défense incendie au quartier des Brosses.
- Entretien de la Salle Ballot comprenant :**
  - Changement des menuiseries extérieures équipés de volets roulants solaires
  - Réfection des peintures intérieures.
  - Remplacement du système de sécurité incendie

L'inquiétude sur les effets des produits phytosanitaires sur l'environnement et la santé augmente en France. Selon un sondage IPSOS<sup>1</sup>, 8 Français sur 10 trouvent ces substances inquiétantes pour leur santé. Seuls 24% se disent bien informés sur leurs effets néfastes. Les scientifiques alertent pourtant depuis longtemps sur ces dangers. Ces données soulèvent deux points importants :

- 1) Un besoin croissant d'informations indépendantes sur la toxicité des pesticides.
- 2) Une communication insuffisante et peu transparente des instances régulatrices sur les dangers et les limites des systèmes d'évaluation.

Pour clarifier ces aspects, la Municipalité d'Ouzouer sur Loire organise, avec le Dr Anthony LAUGERAY, une conférence intitulée : **« La science cachée : ce que l'on ne vous dit pas sur les risques neurotoxiques des polluants de l'environnement »**

Un tirage au sort permettra à un participant de gagner un kit d'analyse de pesticides « cheveux » d'une valeur de 89 €, évaluant l'exposition à 20 polluants. Ne manquez pas cette opportunité de comprendre les liens entre santé et pesticides. En scannant le QR code ci-dessous vous pourrez vous inscrire et participer au tirage au sort :

**Attention : places limitées à 200.**

Engagez-vous pour la vérité et la santé – pour vous, vos proches, notre futur.



**« Ne manquez pas cet évènement, prévu pour le 2<sup>e</sup> semestre 2024 »  
La conférence sera réalisée dans une de nos salles à Ouzouer sur Loire.**

1 <https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/reports/IPSOS%20poll%20Pesticides%20-%20Play%20it%20safe.pdf>

2 <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2024/03/120633-WWF-Rapport.pdf>

## SOCIAL

## PLAN D'URGENCE SANITAIRE



### Plan d'urgence sanitaire (canicule, tempête...)

Le CCAS invite les personnes de 65 ans et plus ou en situation de handicap, vulnérables et isolées à s'inscrire sur le registre nominatif et confidentiel.

Grâce à ce document en cas d'urgence sanitaire, le CCAS pourra les contacter afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien. En cas de non réponse, l'entourage est alors contacté tout comme les éventuels professionnels intervenant au domicile des personnes.

**Le document d'inscription est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.**

## 633 KM À VÉLO !



L'après-midi du 8 mai, Mr. Alain Multeau atteint de la maladie de Parkinson a fait une halte à Ouzouer sur Loire, ville étape avant d'atteindre Strasbourg sa destination finale.

Outre le fait de faire connaître la maladie de Parkinson, son parcours initiatique à vélo dénonce la dégradation du service de santé dans notre pays.



## ATTESTATION DE PREMIERS SECOURS

Le vendredi 31 Mai 2024 ;  
A l'issue de leur formation dispensée au centre de secours d'Ouzouer-sur-Loire par Mr Yoan VACHON, Sapeur-pompier, les membres volontaires de la RCSC ont reçu, un certificat de compétences de citoyen de sécurité (PSC1), en présence de Mme le Maire et des membres de la commission urbanisme.

Mme et Mr SOULARD, Mr Alban SAILLEAU, Mr Patrice ROUTIER, Mr Christophe GIRARDIN, Mr Denis BRANGER, Mme Magali BILLAY, Mr Pascal BIZET, Mr Claude HAMARD, Mr Gerard PEGORIER et le lieutenant Yohan Carlier, chef du centre de secours d'Ouzouer-sur-Loire.  
Absents sur la photo : Mme Françoise LETERME, Mr Michel BOUCHACOURT, Mme HAMARD, Mme SAILLEAU, Mme CUILLERDIER, Mr SERGENT, Mr NEVES, Mr GOJJAT.

Cette attestation de premiers secours, **atteste de l'aptitude à prévoir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.**

## JEUNESSE

### HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Les élèves de CM2 de la classe de Mme Finet ont réalisé des affiches dans le cadre de la « Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école ».

Cette journée a été l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.

Avec le programme pHARe (Programme de lutte contre le harcèlement entre élèves), les élèves sensibilisés à cette cause ont réalisé des affiches afin que chaque élève, témoin ou victime, soit sensibilisé également, et que chacun puisse avoir à disposition les numéros d'écoute.

L'école élémentaire est en cours de labellisation.



### FRESQUE



La commission Urbanisme a souhaité embellir la devanture d'un local en centre-ville et a demandé au service périscolaire de réaliser un trompe-l'œil avec les enfants et les animateurs.

Ce trompe l'œil installé par les services techniques est la métaphore de la fenêtre à l'imagination. L'imagination est très importante dans le métier d'animation, au même titre que l'ouverture d'esprit qui sont rappelées par les citations.

Les enfants de l'accueil périscolaire ont grandement participé à sa réalisation en choisissant les couleurs et en peignant le trompe-l'œil.

Merci pour cette belle réalisation.

# VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Le mercredi 3 avril dernier, les enfants du conseil municipal enfants ont eu le plaisir d'aller à Paris en car visiter l'Assemblée Nationale accompagnés d'élus, de la réserve communale et de quelques oratoriens. Par une belle journée ensoleillée, les enfants et les adultes ont apprécié apercevoir sur le trajet « de beaux monuments historiques comme la Tour Eiffel, l'hôtel des Invalides, le Grand Palais ».

Le groupe de 50 personnes, arrivé devant l'Assemblée Nationale a pu admirer la décoration des JO. Tous munis de leur pièce d'identité « obligatoire » comme dit Noé, ils ont été accueillis et accompagnés toute la durée de la visite par notre députée Mathilde PARIS. La guide a interagi avec les jeunes, ce qui leur a permis de bien comprendre le fonctionnement de vote des lois avec le Sénat, le rôle des 577 députés « élus pour 5 ans aux élections législatives » reprend Iryann.

Dès la première salle, le CME a été surpris de découvrir les photos des présidents de l'Assemblée Nationale.



Les jeunes en ont pris plein les yeux, tant par les lieux que par la décoration, les magnifiques plafonds de la salle de conférence, la sphère des droits de l'homme à l'extérieur, les nombreux salons, la salle des 4 colonnes, les divers bustes de Marianne, le trombinoscope de tous les

parties politiques, les diverses statues. Ils ont eu la chance d'aller dans l'Hémicycle car il n'y avait pas de séance. Nohan, Iryann et Noé ont trouvé que c'était plus petit qu'à la TV. Un seul regret, la bibliothèque n'était pas accessible car elle était en travaux.



Madame la Députée, Mathilde PARIS avait prévu un goûter pour le plus grand plaisir des enfants et des grands afin de clôturer cette sympathique visite.

Nous tenons à remercier Mme la Députée, Mathilde PARIS, pour nous avoir offert l'occasion de visiter L'Assemblée Nationale, et sa guide car nous avons, grâce à elle, appris beaucoup de choses.

## **Conclusion et remerciements :**

Mots des conseillers municipaux enfants :

Noé « C'était très bien mais on était trop serrés à l'entrée. J'ai bien aimé pouvoir poser les questions à la guide »

Nohan « C'était intéressant de voir plein de députés mais le trajet était un peu long en car »

Iryann « J'ai bien aimé voir tous ces beaux tableaux, ces monuments historiques et surtout la salle des nombreux bustes de Marianne ».

Soline : « j'ai aimé me retrouver dans l'hémicycle. La visite était très bien »

Léane : « J'ai adoré la visite. La guide a su s'adapter à nous »

Paloma : « J'ai aimé l'architecture du bâtiment. C'était très beau »

Aléïss : « La visite était très instructive »

Merci beaucoup à Christelle GONDRY (Adjointe aux affaires scolaires, jeunesse et sport) de nous avoir organisé cette super sortie et à Madame la Députée (dans la 3<sup>ème</sup> circonscription du Loiret) Mathilde PARIS pour son accueil et son accompagnement durant toute la visite.

# JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES



Ouzouer organise ses jeux olympiques et paralympiques (JOP)



## Avec les enfants du périscolaire

L'équipe d'animation de l'accueil périscolaire a organisé une semaine « JO au Périsco » du 8 au 12 avril pour les enfants qu'elle accueille.

Cette semaine avait pour objectifs :

- de développer les connaissances des enfants sur les Jeux Olympiques avec la création d'anneaux olympiques géants.
- de leur faire découvrir des sports en mettant en avant le plaisir et le jeu dans la pratique sportive.

Ainsi, près de 70 enfants ont pu découvrir et s'initier au badminton, à l'aïkido, au tir à l'arc et au hockey grâce à des interventions encadrées et proposées par des intervenants de clubs plus ou moins proches d'Ouzouer.

Ces activités ont remporté un grand succès auprès des enfants tant par leur qualité que par leur diversité.

## Avec les familles

À l'initiative du Conseil Municipal Enfants (CME), une matinée famille a été organisée le dimanche 14 avril au gymnase d'Ouzouer.

L'objectif de cette matinée était que les enfants, parents et grands-parents passent une agréable matinée en famille en pratiquant des activités sportives adaptées pour tous.

Le CME a été aidé par 2 associations : le club de hand d'Ouzouer sur Loire (OLHB) et le club de judo de Gien. Les enfants les remercient énormément.



Le CME remercie aussi Magali HENRIQUES pour avoir amené 4 fauteuils roulants qui ont permis aux familles de réaliser des activités.



Au programme de cette matinée :

- Cérémonie d'ouverture avec la danse des JOP réalisée par le CME.
- Animations diverses : parcours à l'aveugle, chamboule-tout, tire aux buts en fauteuil roulant, initiation au judo, match de hand et fabrication d'une flamme olympique.
- Pour clôturer cette matinée, nous avons partagé un verre de l'amitié. Chaque enfant a obtenu un diplôme et une médaille en or !

Tous les participants sont repartis avec le sourire et ont tous passé un très bon moment.

## Au Carnaval

Samedi 16 mars, les enfants ont défilé pour le carnaval 2024 sur le thème des jeux Olympiques.

La flamme olympique, réalisée par les enfants de la garderie, a été brûlée place du Comice.



# ANIMATIONS, COMMERCES ET ASSOCIATIONS

## RETOUR EN IMAGE

**Soirée couscous au profit  
d'un arc en ciel pour Clara**  
Le samedi 16 mars 2024



150 personnes étaient présentes à la salle Ballot pour soutenir l'association et bien sûr Clara. Bonne ambiance et une tombola qui a très bien fonctionné puisque cette soirée a permis d'obtenir 1800 euros.

**Repas des Aînés**  
Le samedi 13 avril 2024



169 personnes ont participé au repas des aînés, préparé par l'équipe du restaurant scolaire et servi par les élus et le personnel de la mairie. L'Animation a été faite par l'Orchestre Christian William.

**La chasse aux œufs**  
Le samedi 27 avril 2024



**Cérémonie en souvenir des déportés**  
Le dimanche 28 avril 2024



**Distribution de muguet**  
Le mercredi 1er mai 2024



À l'initiative des enfants du Conseil Municipal Enfants et accompagnés d'élus adultes et bénévoles, 78 bouquets ont été offerts et distribués aux femmes de notre commune âgées de 80 ans et plus.

Le CME a apprécié cette matinée intergénérationnelle riche en échanges et parfois en émotions !

À l'année prochaine !

**Cérémonie du 8 mai**  
Le mercredi 8 mai 2024



## L'AMICALE LOISIRS ET PÊCHE DU PRÉ AUX BŒUFS



Les 11 et 12 mai a été organisé un concours à l'Étang du pré aux bœufs en association avec l'ALPPB. Une belle journée avec des jeunes talentueux et un staff très sympa emmené par Arnaud DUPIN capitaine de l'équipe de France des moins de 15 ans, qui inculque les vraies valeurs de vie indépendamment de celles de la pêche !

Au bout de ces 2 journées, 5 jeunes pêcheuses et pêcheurs ont obtenu leurs billets pour le Championnat du monde U15 en Serbie. On croise les doigts pour un 6<sup>ème</sup> titre !!!

## ASCO CYCLO



Les cyclistes de l'ASCO ont profité (mais tout était programmé...) du temps d'été en ce week-end du 13 avril pour parcourir les routes empruntées par les coureurs pro lors du Paris - Bourges.

Au programme 204 kms, 140 kms ou 115 kms c'était selon la forme de chacun avec une pause déjeuner à Brecy.

Journée appréciée de tous malgré 3 crevaisons et quelques coups de soleil.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Depuis la rentrée de septembre 2023, l'association compte 36 adhérents dont 1 homme. Isabelle DEMIMUID, notre animatrice dispense 2 heures de cours par semaine. Les licenciés se donnent rendez-vous au gymnase dans la joie et la bonne humeur tout en travaillant.



### Activités 2023/2024

- Dimanche 15 octobre 2023, le Challenge Sportif Octobre Rose créé en 2021 a été repris par l'association.

Journée réussie de nombreuses personnes étaient au rendez-vous ce qui nous a permis de récolter une belle somme pour la recherche contre le cancer.

- Samedi 9 décembre 2023, cours de gym au gymnase, tous les dons ont été reversés au profit du TELETHON.

- Samedi 20 janvier 2024, matinée « stage renforcement musculaire » au gymnase afin de faire découvrir l'activité moyennant une petite participation, 24 personnes étaient présentes.

- Lundi 22 janvier 2024 : la traditionnelle galette des rois a été offerte aux licenciés afin de passer un moment ensemble après le cours de gym « après l'effort, le réconfort ».

- Mardi 20 février 2024 : les adhérents se sont retrouvés au resto, un grand Merci à Arnaud du « Relais de Dampierre » pour son accueil, à refaire sans hésiter !

D'autres stages seront proposés, les informations seront mises sur les réseaux sociaux.

**Pour tous renseignements sur nos activités, contacter Peggy BEAUFOL la Présidente au 06 29 01 50 13 ou Virginie BOUTON la secrétaire à [gymvolontaireouzouer45@gmail.com](mailto:gymvolontaireouzouer45@gmail.com)**



## Une pluie de podiums pour le début de saison 2024.

Après le temps de l'effort, le temps de la récolte. Malgré une météo hivernale pas très favorable à notre pratique, et dans une période où les écrans attirent plus que les activités sportives, tous les samedi après-midi, l'équipe encadrante de bénévoles, a aménagé des entraînements adaptés aux conditions et aux besoins de chacun, en vue des compétitions, ou juste pour le plaisir de progresser, et les motivés qui ont été assidus ont roulé fort... fort et bien, dans les sous-bois ! Un début de saison de compétitions prometteur, les jeunes et moins jeunes sont arrivés bien préparés pour la saison de compétitions et récoltent les fruits de leurs efforts.



Côté FFC, nos jeunes talents représentent plus que bien, l'ASCO VTT, sur les manches du Trophée Régional du Jeune Vététiste (TRJV). Maël et Aline, sont sur les premières marches des podiums en U7, Liam et Zoë, également en U11; en U9, Maëly, 1ère fille et Ethan est 2<sup>ème</sup> au scratch, comme au classement masculin.

Tous ces bons résultats permettent, à l'ASCO VTT de se maintenir sur le podium des clubs de la région Centre Val de Loire.

Un podium pour Nicolas (2<sup>ème</sup>) et Florent (3<sup>ème</sup>) à la coupe régionale Centre Val de Loire FFC.



Sans oublier Maxence, qui côtoie de nouveau les podiums en bike trial (CIRO, Coupe de France, Coupe Ufobike trial)

Côté XC VTT Ufolep, d'excellents résultats, Antonin, est 3<sup>ème</sup> au championnat régional Ufolep. Armand, Nolan, Noé, Antonin, et Bastien, sont sélectionnés pour le National VTT.



Côté organisations, l'ASCO VTT a ouvert les bals des 2 fédérations auxquelles, elle est affiliée, en organisant, le 18 février 2024, la première manche XC VTT Ufolep à l'étang du Ravoir et le 24 mars 2024, la première manche du TRJV FFC.

Vous l'aurez compris, l'ASCO VTT, c'est...une dynamique, à l'initiative de Valérie, responsable de section, et des membres du bureau : Olivier, trésorier, Bruno, secrétaire, Nicolas (en formation animateur XC VTT) et Armand, administrateurs.

C'est un esprit sportif, avec 9 éducateurs ; Fred (en formation d'entraîneur Trial VTT), Alex, Lionel, Nathan, ajoutés aux personnes déjà citées, et 5 accompagnateur et accompagnatrices, Rémy, Maurice, Nathalie, Bastien et Delphine, qui apportent des conseils pour gagner en performance, assurance et sécurité.



L'ASCO VTT, c'est garder l'idée de s'amuser et de progresser en pratiquant le VTT et pourquoi pas... en faire rêver plus d'un, donner l'envie de relever les défis et de réussir. Mais c'est aussi, le dispositif « Savoir Rouler à Vélo », un partenariat avec Groupama Paris Val de Loire, (dotation de 20 tenues, formation aux « les gestes qui sauvent », dès 8 ans).

**Pour tous renseignements, au 06 71 11 86 89, Valérie vous répondra avec plaisir.**

## Un adoubement dans la tradition des chevaliers d'autrefois !!!

Samedi 6 avril dans l'église Saint-Martin, pour la deuxième fois depuis 12 ans, la Compagnie d'arc d'Ouzouer-sur-Loire a eu le privilège d'accueillir, la Famille des Yvelines pour une cérémonie d'adoubement de Chevaliers d'arc et de nomination d'Archers.



Plus de 200 personnes étaient réunies dont 150, venues spécialement de région parisienne. Le père Robert Leroy, assisté du maître de cérémonie de la Famille des Yvelines, a présidé cette célébration. Cette dernière a été accompagnée par la chorale « La Balade Oratorienne » et les sonneurs de cornemuses du groupe « Dihun Keltieg » d'Orléans.



Parmi l'assistance on notait la présence de Madame Hamard, maire de la commune et de Mme Gondry, adjointe.

La Famille des Yvelines est présidée depuis 25 ans par le connétable Marc Lorthoir. Elle se compose actuellement de 23 Compagnies d'arc possédant chacune leur bannière. Outre les 12 bannières des compagnies présentes, ainsi que de l'archiconfrérie de l'ordre de

Saint-Sébastien de Soissons. Cette dernière est composée de gardiens d'une relique de saint Sébastien, patron des archers.



Lors de cet office, huit archers ont été nommés et cinq chevaliers, adoubés. Le Capitaine de la Compagnie d'arc d'Ouzouer-sur-Loire, Yann Texier, a eu la fierté de voir Christophe Chaineau, Jean-Pierre Lamirand et Jean-Marcel Delile être reçus Archers et Dominique Terrasse, élevé à la dignité de Chevalier d'arc.



En France, des Compagnies d'arc se regroupent en « Famille », elles-mêmes réunies en « Ronde ». La Compagnie d'arc d'Ouzouer-sur-Loire est rattachée à la Famille des Yvelines, membre de la Ronde d'Île-de-France. Chaque année, la Famille des Yvelines organise un adoubement dans l'une des Compagnies membres où les nouveaux archers reçoivent une dague et une épingle distinctive. Pour les Chevaliers, c'est avec émotion qu'ils prêtent serment, le président de la Famille appose son épée sur chaque épaule avant de leur mettre un coup de paume sur la nuque.

Depuis le Moyen-Âge, ce geste est appelé « collée » : il signifie au nouveau chevalier qu'il doit rester humble. Il voit se voir remettre une épée et une écharpe aux couleurs de la Famille des Yvelines.

Le Président de la Famille a conclu cette cérémonie par un discours, dans lequel il a expliqué le cheminement d'un archer pour devenir chevalier : l'adoubement est une étape primordiale. Elle se fait librement et contribue ainsi à la sauvegarde d'un patrimoine culturel qui remonte au Moyen-Âge.

Le maître de cérémonie a remis un souvenir à Mmes Hamard et Gondry, au père Leroy ainsi qu'au chef de chœur, Alain Deluzet et au groupe de cornemuses « Dihun Keltieg ». Il a particulièrement félicité Philippe Guillet, secrétaire de la Compagnie d'arc d'Ouzouer-sur-Loire, pour son investissement dans l'organisation de cette manifestation.

Toute l'assemblée était unanime à féliciter la Compagnie d'arc d'Ouzouer-sur-Loire pour l'organisation d'un adoubement qui restera comme l'un des plus beaux vu dans la Famille des Yvelines.



À la salle Ballot, un vin d'honneur attendait l'assistance. Après un discours de Madame Hamard, maire, et du Capitaine Yann Texier, les convives ont pu se restaurer pour conclure, dans la bonne humeur, cette journée haute en couleurs et riche en émotions.

**Pour tout renseignements :**

**Tel : 06 12 24 02 25**

**Courriel : clubouzouersurloire@wanadoo.fr.**

**Site internet : <http://compagnie-arc-ouzouer-sur-loire.e-monsite.com/>**

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

DUFOURD Lucien	30/11/23
LEMAIRE Lina	05/01/24
TROADEC Eva	09/01/24
NICKEL Rose	20/01/24
ABASSEC POINSARD Adaline	14/03/24
AVEZARD Amaury	17/03/24
PÉAN Jules	29/04/24
CHAMPION Liana	10/05/24

### Mariages

HÉRY Jules et DENISEAU Fanny	11/05/24
MAROIS Jonathan et CARNEIRO DA SILVA Lydie	01/06/24
COLLE Yohann et DIOUM Mamdiara	08/06/24

### Décès

EBERMEYERE Marie-José Née LANDRY	18/11/23
GUINET Patrice	29/11/23
DEPONT Joseph	27/11/23
PATRON André	02/12/23
POUPA Nicole Née ROY	25/12/23
MINOT Pierre	06/01/24
RENAUT Evelyne Née COIFFIER	03/01/24
PÉRARD Eliane Née AUREAU	04/01/24
GUILLOT Thierry	21/01/24
GUIDET Bernard	24/01/24
BRINON Thierry	08/02/24
LACOMBE Patrick	21/02/24
RATEL Jacqueline Née LEFEBVRE	20/03/24
CHAUVEAU Christian	22/04/24
MEUNIER Jacqueline Née PONCEL	01/05/24

La liste de noms est non exhaustive, du fait de la demande de certaines familles ne souhaitant pas de diffusion dans la presse locale.

# MIEUX VIVRE ENSEMBLE

## DES NOMS DU TERROIR - DES ORIGINES

On sait que notre région était habitée au temps de la pierre taillée, puis polie, vers 5000 avant notre ère. De la période gauloise il resterait, neuf tumulus sur notre commune. Ce sont des sépultures de personnages célèbres entre 800 et 50 avant JC.

« LE RANCON » est le nom pré – gaulois d'une rivière.

« LE GRAND TAU » (Carrefour, à proximité de l'étang du Ravoir) est probablement un camp militaire très ancien, de forme quadrilatérale entouré de fossés et proche d'une fontaine.

« LE BOIS DE LA VEUVE ». Le mot vidua est gaulois, il désignait un bois, passé au latin le mot changea de sens et « vidua » devint « veuve ». Il faudrait dire « le bois du bois », c'est une tautologie\*. Aucun document ne prouve qu'il y eut en ce lieu une propriété importante.



À l'époque romaine la route d'Orléans - Autun fut aménagée pour éviter les hauteurs de Dampierre, elle devint le chemin Rémi ou Rémy.

Au 7<sup>e</sup> siècle ALOPIN, nom d'origine germanique désignait un héritage. « VILLAINE » du bas latin villare indiquait un groupe d'exploitations rurales.

Suite à l'affranchissement des serfs au 13<sup>e</sup> siècle, Fortin donna son nom à sa propriété : « LA FORTINIERE ».



« À LOCHE » était une enseigne (limace).

« FLACARNEUX » est un terme professionnel.

« JOLIVET » (la jolie maison),

« LE PARADIS » et « BELLEVUE » sont des noms de lieux montrant l'esprit de nos ancêtres.



« LE PORT » porte ce nom car pendant des siècles, comme il n'y avait pas de péage, des bateaux transportant des marchandises les plus diverses venaient accoster. Les bateliers trouvaient sur place un café-épicerie qui leur permettait de se ravitailler et de se détendre.

Quelques précisions :

Flacarneux : Nom donné aux charpentiers spécialisés dans la construction des lucarnes (les flacardes)

La Noüe : Désigne la poutre maîtresse (celle qui est verticale) d'une charpente.

Les Noues : Taillis de buissons.

Les Brosses : Emplacement où prospère la broussaille.

\* tautologie : procédé rhétorique consistant à répéter la même idée en termes différents,

Les informations concernant les divers noms de notre commune sont le fruit du travail du Père Michel GAND.

Né en 1921 à Paris, Michel Gand commença des études de pharmacologie avant de choisir la voie religieuse. Entré au séminaire d'Orléans, il fut ordonné prêtre à 29 ans et exerça son ministère dans plusieurs paroisses du département avant de devenir curé des Bordes et d'Ouzouer-sur-Loire. Membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais (SAHO), l'abbé Gand signa plusieurs ouvrages sur l'histoire locale et de notre commune en particulier.

Michel Gand est décédé à Sully-sur-Loire en 2011.